

**Mairie de
SAINT CLAIR SUR L'ELLE**

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

Le 30 mars 2016

L'an deux mille seize, le trente mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Fabienne LENOËL, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD

Absents excusés: MM. François VERGNE, Magali BAZIRE, Pascal MERLIN, Johanny LALANNE

Date des convocations : 22 mars 2016

Date d'affichage : 6 avril 2016

Mme Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2016 - N°03/07 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR 2015

BUDGET PRINCIPAL, BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX ET BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL établis par Monsieur GUEGUEN, Receveur.

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter le budget primitif ~~et le budget supplémentaire~~ de l'exercice 2015 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDÉRANT que les opérations sont régulières

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION 2016 - N°03/08 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015
COMPTE PRINCIPAL, LOCAUX COMMERCIAUX ET LOTISSEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Raymond GIRARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame Maryvonne RAIMBEAULT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficit	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.
Résultats reportés		130 422.71		744 177.96	0.00	874 600.67
Opérations de l'exercice	715 655.80	683 218.55	549 702.99	643 479.86	1 265 358.79	1 326 698.41
TOTAUX	715 655.80	813 641.26	549 702.99	1 387 657.82	1 265 358.79	2 201 299.08
Résultats de clôture		97 985.46		837 954.83	0.00	935 940.29
Restes à réaliser	320 643.00	132 536.00	0.00	0.00	320 643.00	132 536.00
TOTAUX CUMULES	320 643.00	230 521.46	0.00	837 954.83	320 643.00	1 068 476.29
RESULTATS DEFINITIFS	90 121.54			837 954.83		747 833.29

COMPTE ANNEXE POUR LES LOCAUX COMMERCIAUX						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficit	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.
Résultats reportés		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Opérations de l'exercice	13 896.71	700.00	0.00	1 225.00	13 896.71	1 925.00
TOTAUX	13 896.71	700.00	0.00	1 225.00	13 896.71	1 925.00
Résultats de clôture	13 196.71			1 225.00	13 196.71	1 225.00
Restes à réaliser	187 100.00	0.00	0.00	0.00	187 100.00	0.00
TOTAUX CUMULES	200 296.71	0.00	0.00	1 225.00	200 296.71	1 225.00
RESULTATS DEFINITIFS	200 296.71			1 225.00	199 071.71	

COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT COMMUNAL						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficit	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.
Résultats reportés		11 274.48	0.00	0.00	0.00	11 274.48
Opérations de l'exercice	74 421.93	63 147.45	63 147.72	63 147.72	137 569.65	126 295.17
TOTAUX	74 421.93	74 421.93	63 147.72	63 147.72	137 569.65	137 569.65
Résultats de clôture		0.00		0.00	0.00	0.00
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTATS DEFINITIFS		0.00		0.00		0.00

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal 2015, du budget locaux commerciaux 2015 et du budget lotissement communal 2015.

DÉLIBÉRATION 2016 - N°03/09 : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2015

BUDGET COMMUNAL

Les résultats de l'exercice 2015 s'établissent comme suit:

Section Fonctionnement

Dépenses de l'exercice :	549 702.99 €
Recettes de l'exercice :	643 479.86 €

Excédent de l'exercice	93 776.87 €
Report excédent 2014	744 177.96 €
Excédent Fonctionnement 2015	837 954.83 €

Section Investissement

Dépenses de l'exercice :	715 655.80 €
Recettes de l'exercice :	683 218.55 €

Déficit de l'exercice	- 32 437.25 €
Report excédent 2014	130 422.71 €
Excédent Investissement 2015	97 985.46 €

Restes à réaliser (RAR) :

Recettes :	132 536.00 €
Dépenses :	320 643.00 €
Total :	- 188 107.00 €

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'affectation du résultat, au Budget Primitif de l'exercice 2016, comme suit:

- section Fonctionnement	Recettes	article 002	780 270.54 €
- section Investissement	Dépenses	article 001	0.00 €
	Recettes	article 1068	57 684.29 €
	Recettes	article 001	97 985.46 €

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

Les résultats de l'année 2015 s'établissent comme suit :

Section Fonctionnement

Dépenses de l'exercice :	0.00 €
Recettes de l'exercice :	1225.00 €

Excédent de l'exercice	1225.00 €
Report excédent 2014	0.00 €
Excédent Fonctionnement 2015	1225.00 €

Section Investissement

Dépenses de l'exercice :	13896.71 €
Recettes de l'exercice :	700.00 €

Déficit de l'exercice	- 13196.71 €
-----------------------	--------------

Report excédent 2014	0.00 €
Excédent Investissement 2015	-13196.71 €

Restes à réaliser (RAR) :

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	187 100.00 €
Total :	- 187 100.00 €

Il est décidé de reprendre les résultats au Budget Primitif de l'année 2016, de la façon suivante :

- section Fonctionnement	Recettes	article 002	0.00 €
- section Investissement	Dépenses	article 001	11 971.71 €
	Recettes	article 1068	1 225.00 €
	Recettes	article 001	0.00 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2016

Le projet de budget primitif pour l'année 2016 présenté par Madame RAIMBEAULT, Maire, est adopté à l'unanimité.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

- section fonctionnement	1 314 721.54 €
- section investissement	1 669 911.59 €

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

- section fonctionnement	13 337.00 €
- section investissement	215 562.00 €

DELIBERATION 2016 - N°03/10 : TAUX D'IMPOSITION POUR 2016

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition communaux comme suit :

- Taxe d'habitation	9.70 %
- Taxe foncière propriétés bâties	16.37 %
- Taxe foncière propriétés non bâties	36.36 %

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La Poste :

Madame le Maire donne lecture de la lettre du Préfet de la Manche en date du 18 mars 2016 adressée à Monsieur François HAMET, Directeur des relations avec les territoires auprès du PDG de la Poste, demandant d'examiner les dispositions pour la pérennité du bureau de Poste de Saint Clair sur l'Elle et la qualité du service rendu aux usagers.

Déchetterie :

Suite à la pose de barrières de sécurité devant les bennes de la déchetterie de Saint Clair sur l'Elle, de nombreuses personnes sont mécontentes de ce système notamment pour vider les remorques de gravats, pelouses,...

Il est demandé de contacter le SIVOM pour trouver une solution.

Solidarité Transport :

Thérèse LANGÉ est conductrice bénévole à l'association Solidarité Transport.

C'est un service de transport proposé par la MSA et l'Association Familles Rurales de la région de Daye, assuré par des bénévoles pour accompagner dans leurs déplacements occasionnels, visites médicales, démarches administratives et sociales toutes les personnes sans moyen de locomotion et non imposables sur le revenu.

Pour plus de renseignements, la coordinatrice à AIREL, Mme HAMOND, peut être contactée au 02 33 05 86 45.